

REPUBLIQUE FRANCAISE



METROPOLE DU GRAND PARIS

**SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 1er AVRIL 2016**

CM2016/04/03- VOTE DES TAUX DES INDEMNITES DES ELUS DU CONSEIL

DATE DE LA CONVOCATION : 18 mars 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER, Président,

SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA

ETAIENT PRESENTS : Manuel Aeschlimann, Sylvie Altman, Marie-Hélène Amiable(jusqu'à 11h30), Éric Azière, Marinette Bache, Denis Badré, Patrick Balkany (jusqu'à 11h15), Catherine Baratti-Elbaz, Julien Bargeton , Jean-Pierre Barnaud (jusqu'à 11h28), Christiane Barody-Weiss, Françoise Baud (jusqu'à 10h32), Jacques Baudrier, Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin(jusqu'à 11h30), Jacqueline Belhomme (jusqu'à 11h30), David Belliard, Zacharia Ben Amar, Jacques-Alain Benisti (jusqu'à 11h30), Éric Berdoati, Jean-Didier Berger, Sylvain Berrios (jusqu'à 10h02), Patrice Bessac, Julie Boillot, Jean-Paul Bolufer, Alain-Bernard Boulanger (jusqu'à 11h30), Michel Bourgain , Philippe Bouyssou (jusqu'à 11h30), Patrick Braouezec, Jean-Marie Brétillon (jusqu'à 11h30), Daniel Breuiller, Jean-Jacques Bridey, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros, , Colombe Brossel, Frédérique Calandra, Patrice Calmégane, Vincent Capo-Canellas(jusqu'à 9h45), Gilles Carrez, Luc Carvounas, Laurent Cathala (jusqu'à 11h30), Éric Cesari, Régis Charbonnier, Jacques Chaussat, Hervé Chevreau, Jean Noël Chevreau, Marie-Carole Ciuntu, Claire Clermont-Tonnerre (de), Jean-Baptiste Froment (de) , Yves Contassot, Gérard Cosme, Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud, Stéphanie Daumin, Stéphane De Paoli, William Delannoy, Christian Demuynek , Marie-Pierre La Gontrie (de), Grégoire La Roncière (de) (jusqu'à 11h30), Tony Di Martino (jusqu'à 10h51), Didier Dousset, Carole Draï, Corentin Duprey, Christian Dupuy, Yvan Femel, Rémi Féraud, Léa Filoche, Michel Fourcade (jusqu'à 11h30), Vincent Franchi, Afaf Gabelotaud, Bernard Gauducheau, Jacques Gautier (jusqu'à 10h25), Jean-Michel Genestier, Sylvie Gerinte, Claude Goasguen, Nicole Goueta, Philippe Goujon, Emmanuel Grégoire, Eric Grillon, Daniel Guiraud, Didier Guillaume (jusqu'à 10h44), Antoine Guisepponne, Sakina Hamid, Eric Hélard, Michel Herbillon, Anne Hidalgo, Thierry Hodent, Frédéric Hocquard, Ivan Itzkovitch, Christine Janodet (jusqu'à 11h30), Halima Jemni, Bruno Julliard, Philippe Juvin (jusqu'à 10h42), Marie Kennedy (jusqu'à 11h12), Jean-Claude Kennedy (jusqu'à 11h30), Bertrand Kern, Olivier Klein, Nathalie Kosciusko-Morizet (jusqu'à 11h16), Laurent Lafon, Jean-Christophe Lagarde, Philippe Laurent, Christine Lavarde-Boëda, Jean Yves Le Bouillonec, Catherine Lécuyer, Marie-Christine Lemardeley (jusqu'à 11h30), Xavier Lemoine, Michel Leprêtre (jusqu'à 11h30), Marie-Pierre Limoge, Séverine Maroun, Hervé Marseille, Jacques JP Martin, Valérie Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin, Fadila Mehal, Jean-Loup Metton, Virginie Michel-Paulsen (jusqu'à 11h), Jean-Louis Missika, Joëlle Morel (jusqu'à 10h40), Georges Mothron, Gauthier

Mougin, Christophe Najdovski, Jean-Marc Nicolle, Frédéric Nicolas (jusqu'à 11h30), Pascal Noury, Patrick Ollier, Didier Paillard (jusqu'à 11h30), , Philippe Pemezec (jusqu'à 10h45), Mao Peninou, Carine Petit, Danièle Prémel, Raphaëlle Primet, Robin Reda, Yves Révillon, Laurent Rivoire, André Santini, Marielle Sarnez (de), Gilles Savry, Eric Schlegel (jusqu'à 10h53), Georges Siffredi, Jean-Pierre Spilbauer, Dominique Stoppa-Lyonnet, Michel Teulet, Sylvine Thomassin, Patricia Tordjman (jusqu'à 10h45), Ludovic Toro, Georges Urlacher, Martine Valleton (jusqu'à 9h55), Corinne Valls (jusqu'à 11h30), Sophie Vally (jusqu'à 10h58), François Vauglin (jusqu'à 10h35), Pauline Véron, Dominique Versini, Alexandre Vesperini (jusqu'à 10h32), Jean-Marie Vilain, Jean-François Voguet.

ETAIENT REPRESENTES : Dominique Adenot (pouvoir à Marie Kennedy), François Asensi (pouvoir à Stéphanie DAUMIN), Pierre-Christophe Baguet (pouvoir à Gauthier Mougin), Jean-Didier Berthault (pouvoir à Julie Boillot), Nicolas Bonnet-Oulaldj (pouvoir à Danièle Prémel), Céline Boulay-Espéronnier (pouvoir à Catherine Lécuyer), Ian Brossat (pouvoir à Jacques Baudrier), Christian Cambon (pouvoir à Michel Herbillon), Raymond Charresson (pouvoir à Bernard Gauducheau), Jerome Coumet (pouvoir à Catherine Baratti Elbaz), François Dagnaud (pouvoir à Mao Peninou), Philippe Dallier (pouvoir à Patrice Calmejane), Richard Dell'Agnola (pouvoir à Marie-Christine Segui), Jean-Paul Faure-Soulet (pouvoir à Yvan Femel), Christophe Girard (pouvoir à Bruno Julliard), Jean-Jacques Guillet (pouvoir à Patrick Ollier), François Haab (pouvoir à Fadila MEHAL), Carine Juste (pouvoir à Patrick Braouezec), Patrick Jarry (pouvoir à Marie-Hélène Amiable), Patrice Leclerc (pouvoir à Jacques Baudrier), Jean-François Lamour (pouvoir à Daniel-Georges Courtois), Franck Le Bohellec (pouvoir à Eric Cesari), François Le Clec'h (pouvoir à Hervé Marseille), Françoise Lecoufle (pouvoir à Sakina Hamid), Eric Lejoindre (pouvoir à Julien Bargeton), Pierre-Yves Martin (pouvoir à Michel Teulet), Éric Mehlhorn (pouvoir à Robin Reda), Rémi Muzeau (pouvoir à Manuel Aeschlimann), Jean-Charles Negre (pouvoir à Patrice Bessac), Gilles Poux (pouvoir à Didier Paillard), Jean-Pierre Schosteck (pouvoir à Jean-Didier Berger), Jean-Yves Senant (pouvoir à Georges Siffredi), Sylvie Simon-Deck (pouvoir à Laurent Cathala), Anne Tachene (pouvoir à Ludovic Toro), Yves Thoreau (pouvoir à Valérie Mayer-Blimont), Laurent Vastel (pouvoir à Marie-Pierre Limoge), Alain Vedere (pouvoir à Antoine Guiseppone), Patrick Balkany (pouvoir à Nicole Goueta à partir de 11h15), Jean-Pierre Barnaud (pouvoir à Didier Dousset à partir de 11h28), Sylvain Berrios (pouvoir à Carole Draï à partir de 10h02), Vincent Capo-Canellas (pouvoir à Jean Loup Metton à partir de 9h45), Tony Di Martino (pouvoir à Emmanuel Grégoire à partir de 10h51), Michel Fourcade (pouvoir à Bertrand Kern à partir de 11h30), Jacques Gautier (pouvoir à Yves Révillon à partir de 10h25), Didier Guillaume (pouvoir à Françoise Baud à partir de 10h44), Marie Kennedy (pouvoir à Jean-Claude Kennedy à partir de 11h12), Nathalie Kosciusko-Morizet (pouvoir à Claire de Clermont-Tonnerre à partir de 11h16), Virginie Michel-Paulsen (pouvoir à Éric Berdoati à partir de 11h), Philippe Pemezec (pouvoir à Grégoire de la Roncière à partir de 10h45), Eric Schlegel (pouvoir à Christian Demuynck à partir de 10h53), Patricia Tordjman (pouvoir à Philippe Bouyssou à partir de 10h45), Martine Valleton (pouvoir à Jean-Michel Genestier à partir de 9h55), François Vauglin (pouvoir à Marie Pierre de la Gontrie à partir de 10h35).

ETAIENT ABSENTS : Dominique Bailly, Geoffroy Boulard, Marie Carole Ciuntu, Patrick Douet, Olivier Dosne, Nathalie Fanfant, Jean-Christophe Fromantin, Stéphane Gatignon, Jean-Jacques Giannesini, Gérard Guille, Marie-Laure Harel, Vincent Jeanbrun, Jacques Mahéas, Brigitte Marsigny, Thierry Meignen, Anne-Constance Onghena, Marie-Christine Segui, Anne Souyris, Azzedine Taïbi.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123, L 5215, L 5217, L5219,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu la délibération CM2016/01/01 du 22 janvier 2016 portant sur l'élection du Président de la Métropole du Grand Paris;

Vu la délibération CM2016/01/02 du 22 janvier 2016 portant sur la détermination du nombre des Vice-présidents et la composition du bureau de la métropole du Grand Paris ;

Vu la délibération CM2016/01/03 du 22 janvier 2016 portant élection des vingt vice-présidents et de sept conseillers métropolitains membres du Bureau ;

Vu la délibération CM2016/02/01 du 18 février 2016 portant élection du huitième conseiller métropolitain membre du Bureau ;

Vu la délibération CM2016/03/01 du 11 mars 2016 portant élargissement du bureau à dix conseillers métropolitains membres du Bureau ;

Vu la délibération CM2016/03/02 du 11 mars 2016 portant élection du neuvième et du dixième conseillers métropolitains membres du Bureau ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

VOTE le montant des indemnités de fonction brutes mensuelles du président, des vice-présidents et des conseillers métropolitains selon les taux suivants :

	Taux (référence : indice 1015)
Président	116 %
Vice-Président	58 %
Conseiller délégué	39,46 %
Conseiller métropolitain	25,2%

DECIDE que le versement mensuel des indemnités débutera au 1^{er} juillet 2016

PRECISE que les crédits correspondants seront ouverts annuellement au budget de la Métropole du Grand Paris, au chapitre 65 (autres charges de gestion courante)

ADOpte A LA MAJORITE : 175 votes POUR, 0 CONTRE, 5 ABSTENTION

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Député-Maire de Rueil-Malmaison

Tableau annexe récapitulatif l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil de la Métropole du Grand Paris

Fonctions	Montants bruts en % du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique *
Président	116 %
1 ^{ère} Vice Présidente	58 %
2 ^{ème} Vice-Président	58 %
3 ^{ème} Vice-Président	58 %
4 ^{ème} Vice-Président	58%
5 ^{ème} Vice-Président	58%
6 ^{ème} Vice-Président	58%
7 ^{ème} Vice-Président	58%
8 ^{ème} Vice-Président	58%
9 ^{ème} Vice-Président	58%
10 ^{ème} Vice-Président	58%
11 ^{ème} Vice-Président	58%
12 ^{ème} Vice-Président	58%
13 ^{ème} Vice-Président	58%
14 ^{ème} Vice-Président	58%
15 ^{ème} Vice-Président	58%
16 ^{ème} Vice-Présidente	58%
17 ^{ème} Vice-Président	58%
18 ^{ème} Vice-Président	58%
19 ^{ème} Vice-Président	58%
20 ^{ème} Vice-Présidente	58%
1 ^{er} conseiller délégué	39,46%
2 ^{ème} conseillère déléguée	39,46%
3 ^{ème} conseiller délégué	39,46%
4 ^{ème} conseiller délégué	39,46%
5 ^{ème} conseiller délégué	39,46%
6 ^{ème} conseillère déléguée	39,46%
7 ^{ème} conseiller délégué	39,46%
8 ^{ème} conseillère déléguée	39,46%
9 ^{ème} conseiller délégué	39,46%
10 ^{ème} conseiller délégué	39,46%
Conseiller métropolitain	25,2 %

(*hors écrêtement ou option pour des indemnités versées par les Etablissements Publics Territoriaux)